

DIAG CONTROL

Société à responsabilité limitée
au capital de 9 000 euros
Siège social : 3 Allée Claude Debussy
35136 ST JACQUES DE LA LANDE

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS DU 25 août 2026

Les soussignés :

- **Monsieur Nicolas LE BOULZEC**, demeurant 41 rue Auguste Pavie, 22000 ST BRIEUC,
- **Monsieur Mathieu LE GUEN**, demeurant 21 Côte de violettes, 22190 PLERIN,
- **Monsieur Matthieu MARLEC**, demeurant 77 Boulevard Hoche, 22000 ST BRIEUC,

agissant en qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée DIAG CONTROL au capital de 9 000 euros, dont le siège social est 3 Allée Claude Debussy, 35136 ST JACQUES DE LA LANDE, et dont les statuts ont été établis par acte sous signature privée en date de ce jour,

Ont, d'un commun accord, procédé à la nomination des premiers gérants de la Société.

NOMINATION DES PREMIERS GÉRANTS

Les associés décident, à l'unanimité, de nommer en qualité de gérants de la Société, pour une durée indéterminée :

- **Monsieur Nicolas LE BOULZEC**,
Demeurant 41 rue Auguste Pavie, 22000 ST BRIEUC
- **Monsieur Mathieu LE GUEN**,
Demeurant 21 Côte de violettes, 22190 PLERIN
- **Monsieur Matthieu MARLEC**,
Demeurant 77 Boulevard Hoche, 22000 ST BRIEUC

Messieurs Nicolas LE BOULZEC, Mathieu LE GUEN et Matthieu MARLEC disposeront, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Messieurs Nicolas LE BOULZEC, Mathieu LE GUEN et Matthieu MARLEC acceptent les fonctions de cogérants qui viennent de leur être confiées et déclarent n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

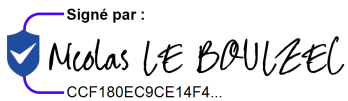
En rémunération de leurs fonctions, Messieurs Nicolas LE BOULZEC, Mathieu LE GUEN et Matthieu MARLEC auront droit à une rémunération dont les modalités seront fixées lors de la prochaine délibération de l'Assemblée Générale des associés.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux ou de copies des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Fait à ST JACQUES DE LA LANDE
Le 25 août 2026

Nicolas LE BOULZEC

« Bon pour acceptation des fonctions de co-gérant »

Signé par :

CCF180EC9CE14F4...

Mathieu LE GUEN

« Bon pour acceptation des fonctions de co-gérant »

Signé par :

A4B577CF045B494...

Matthieu MARLEC

« Bon pour acceptation des fonctions de co-gérant »

Signé par :

0E74E1625AEF42E...